

# Opération de Développement rural de GEMBLOUX - Rapport annuel d'activités 2022 de la CLDR

## 1. SITUATION GENERALE DE L'OPERATION POUR CE QUI CONCERNE LA 2<sup>ème</sup> OPERATION

Le PCDR de 2005 est arrivé à échéance en juillet 2015.

Le Conseil communal de novembre 2018 a adopté le projet de 2<sup>ème</sup> PCDR qui comprend 38 projets répartis dans les différents lots et 9 actions en lot 0.

Le PCDR a été approuvé, par arrêté du Gouvernement wallon du 23 mars 2019 et ce, pour une durée de 10 ans.

*Le lot 1 est constitué des projets suivants :*

Priorité du PCDR	N° FP	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% (€)	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	1	Aménager la place de Sauvenière en un cœur de village	<u>Estimation actualisée à 702.068 € TVAC</u>	DR (et Infrasports) → <b>Convention-faisabilité signée par la Ministre TELLIER en date du 11 février 2021</b> → <b>BE désigné en date du 02 décembre 2021</b> → <b>Avant-projet présenté en réunion de coordination le 22 décembre 2022</b>

Lot 1	2	Aménager la place de Lonzée en un lieu de convivialité	<b><u>Actualisation à 911.935 € TVAC</u></b>	DR (et espaces verts) → <b>Convention-faisabilité signée par la Ministre TELLIER en date du 20 décembre 2021</b> → <b>BE désigné en date du 22 août 2022</b> → <b>Avant-projet en cours de réalisation</b>
Lot 1	3	Créer une maison multiservices à Bossière	<b><u>Actualisation à 1.977.866 € TVAC</u></b>	DR → <b>5<sup>ème</sup> demande de convention-faisabilité introduite officiellement en janvier 2022</b> → <b>Proposition de convention approuvée par le Conseil communal du 23 février 2022</b> → <b>En attente de signature ministérielle</b>
Lot 1	4	Créer une maison rurale à Beuzet	816 278,10€	DR et FWB
Lot 1	5	Améliorer l'attractivité du complexe nature dans et autour du Bois de Grand-Leez	<b><u>Actualisation à 399.739, 23 € TVAC</u></b>	DR → <b>Convention-faisabilité signée par la Ministre TELLIER le 19 décembre 2022</b> → <b>Procédure de désignation d'un BE</b>

				<b>en cours</b>
Lot 1	6	Développer une vision globale de la vallée de l'Orneau au travers d'une maison de la nature et de l'environnement	<b><u>Actualisation à 1.417.515 € TVAC</u></b>	DR <b>→ Convention-faisabilité signée par la Ministre TELLIER le 01 août 2022</b> <b>→ Procédure de désignation d'un BE en cours</b>
Lot 1	7	Optimiser le réseau de chemins et sentiers et tenir à jour l'Atlas	20 000€ Cartographie 55 000€ Entretien (à préciser)	<b>→ La Ville de Gembloux a mis en œuvre cette fiche-projet, en 2019, sur fonds propres, en désignant l'asbl Tous à pied afin de mener à bien l'inventaire juridique et de terrain avec pour objectif la création d'un RCP (voir explicatif dans la rubrique « Réflexions sur l'ODR » ci-dessous et les rapports annuels précédents).</b>
Lot 1	8	Offrir une liaison alternative "modes doux" entre Les Isnes et la gare de St-Denis Bovesse	623 215,34€	Fiche transcommunale <b>→ En partie en cours de réalisation par le SPW routes, ce dernier ayant comme projet de sécuriser la N912 du</b>

				<p><b>carrefour de la rue Jennay au rond-point Didi.</b></p> <p><b>→ Mais fiche-projet PCDR pas abandonnée pour autant (la liaison dite «Malmaison » où un chemin est à supprimer et un contournement à créer pourrait être évalué par le GT « Mobilité)</b></p>
Lot 1	9	Créer et installer des panneaux "l'agriculture au fil des saisons"	<p><b><u>Montant total actualisé pour les 2 fiches : 198.440 € TVAC</u></b></p>	<p>DR</p> <p><b>→ Convention signée par la Ministre TELLIER en date du 11 février 2021</b></p> <p><b>→ Avant-projet présenté en réunion de coordination le 22 décembre 2022</b></p> <p><u>Remarque</u> : convention conjointe avec la fiche n°10</p>
Lot 1	10	Mettre en valeur les spécificités des villages	<p><b><u>Montant total actualisé pour les 2 fiches : 198.440 € TVAC</u></b></p>	<p>DR, CGT</p> <p><b>→ Convention signée par la Ministre TELLIER en date du 11 février 2021</b></p> <p><b>→ Avant-projet présenté en réunion de</b></p>

				<b>coordination le 22 décembre 2022</b> <u>Remarque</u> : convention conjointe avec la fiche n°9
--	--	--	--	--

*Le lot 2 est constitué des projets suivants :*

<b>Priorité du PCDR</b>	<b>N° FP</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Montant du projet à 100%</b>	<b>Pouvoir(s) subsidiar(s)</b>
Lot 2	1	Aménager la place de Grand-Leez		DR
Lot 2	2	Embellir la place d'Isnes-les-Dames		DR
Lot 2	3	Concevoir un lieu de convivialité à Bothey		DR Espaces verts
Lot 2	4	Aménager une maison de village à Sauvenière		DR
Lot 2	5	Réaffecter et réaménager le site des anciennes marbreries à Mazy		DR Espaces verts
Lot 2	6	Améliorer la liaison modes doux entre Walhain et Grand-Leez via le RAVeL		DR SPW voiries
Lot 2	7	Définir un plan global pour améliorer la mobilité intra-villageoise		
Lot 2	8	Développer des projets innovants et citoyens en matière d'énergie		DR SPW Energie

Lot 2	9	Affirmer une vision globale de la vallée de l'Orneau par l'aménagement d'un cheminement cohérent		DR
Lot 2	10	Développer l'économie locale et alternative		
Lot 2	11	Améliorer la cohésion et le vivre ensemble dans les villages		Fonds propres

*Le lot 3 est constitué des projets suivants :*

<b>Priorité du PCDR</b>	<b>N° FP</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Montant du projet à 100%</b>	<b>Pouvoirs(s) subsidiant(s)</b>
Lot 3	1	Aménager la place de la gare à Ernage		
Lot 3	2	Créer un lieu central de convivialité à Grand-Manil		
Lot 3	3	Créer un espace médical pour premiers soins et interventions de jour		
Lot 3	4	Créer un bassin naturel de baignade		
Lot 3	5	Développer un ou des villages connectés		
Lot 3	6	Créer du logement tremplin		
Lot 3	7	Créer du logement intergénérationnel		
Lot 3	8	Aménager davantage de zones naturelles		

Lot 3	9	Gembloux, la ville la plus cyclable		
Lot 3	10	Améliorer les transports en commun et alternatifs		
Lot 3	11	Renforcer les liens entre acteurs du monde agricole		
Lot 3	12	Valoriser les produits locaux et les circuits courts		
Lot 3	13	Acquérir et aménager les abords de la maison des œuvres aux Isnes		
Lot 3	14	Sensibiliser les Gembloutois à la vie agricole		
Lot 3	15	Gembloux, commune "zéro-déchets"		
Lot 3	16	Créer une liaison modes doux entre Bossière, Les Isnes, Ferooz et Gembloux		
Lot 3	17	Sécuriser la liaison entre Sauvenière et le terrain de football		

**2. TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX POUR  
CE QUI CONCERNE LA 1<sup>ère</sup> OPERATION DONT CERTAINS PROJETS SONT TOUJOURS EN COURS**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
<b>2014 - Convention- exécution N° de visa : 14/22980</b>	PCDR classique PwDR-2007-2008 <sup>1</sup>	<b>Aménagement d'une liaison lente entre Lonzée et Gembloux</b>	<b>Permettre aux habitants de Lonzée de rejoindre de manière sécurisée Gembloux via un itinéraire de voie lente</b>	<b>581.982, 70 €</b>
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				<b>En régie</b>
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				<b>09/04/2015</b>
Approbation de l'avant-projet par la R.W				<b>08/08/2017</b>
Approbation du projet par l'A.C.				<b>02/05/2018</b>
Approbation du projet par le Ministre				<b>20/12/2018</b>
Adjudication :				<b>26/02/2018</b>
Décision d'attribution du marché				<b>27/06/20219</b>
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				<b>15/09/2019</b>
Début des travaux				<b>02/12/2019</b>
Réception provisoire				<b>03/06/2021</b>
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%				<b>863.965, 40 €</b>

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises



Montant du subside développement rural	<b>581.982, 70 €</b>
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
<b>2015 - Convention- exécution avec avenant temporel et financier N° de visa : 15/16703</b>	PCDR classique <del>PwDR 2007-2008<sup>2</sup></del>	<b>Aménagement et liaison entre les deux centres de vie villageoise à Beuzet</b>	<b>Revaloriser cet espace et le rendre plus convivial et agréable en y réalisant quelques aménagement et en améliorant l'accessibilité piétonne du lieu</b>	<b>151.480, 94 €</b>
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				<b>08/05/2018</b>
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				<b>24/10/2019</b>
Approbation de l'avant-projet par la R.W				<b>14/06/2021</b>
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%				<b>726.748</b>
Montant du subside développement rural				<b>388.436</b>
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

<sup>2</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
<b>2020/01 - Convention faisabilité N° de visa : 20/21020</b>	PCDR classique PwDR 2007-2008 <sup>3</sup>	<b>Aménagement de la place de Sauvinière en cœur de village</b>	<b>Revaloriser cet espace et le rendre plus convivial et agréable en y assurant la polyvalence, la verdurisation, la mise en valeur du patrimoine , ...</b>	<b>20.000 € (provision pour l'étude du projet)</b>
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				<b>02/12/2021</b>
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				<b>08/12/2022</b>
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%				<b>Provision 20.000€</b>
Montant du subside développement rural				

<sup>3</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Montants cumulés payés à l'entrepreneur
---

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
<b>2020/02 - Convention-faisabilité</b> <b>N° de visa : 20/21043</b>	PCDR classique PwDR 2007-2008 <sup>4</sup>	Création et installation de panneaux « agriculture au fil des saisons et « mise en valeur des spécificités des villages comme facteurs d'identité globale	Informier, valoriser et sensibiliser au travail des agriculteurs et créer un sentiment d'appartenance à une identité locale propre à chacun des villages et à l'entité gemblouoise en général	<b>20.000 € (provision pour l'étude du projet)</b>
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				<b>24/02/2022</b>
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				<b>08/12/2022</b>
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%				<b>Provision 20.000€</b>
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

<sup>4</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
<b>2021 - Convention-faisabilité</b>  <b>N° de visa : 21/18670</b>	PCDR classique <del>PwDR 2007-2008</del> <sup>5</sup>	<b>Aménagement de la place de Loncée en un lieu de convivialité</b>	<b>Revaloriser cet espace, le rendre plus convivial et agréable en y réalisant quelques aménagements tels que l'aménagement d'un parvis d'Eglise, la plantation d'arbres visant à structurer l'espace, la mise ne place d'une plaine de jeux et la réorganisation du parking</b>	<b>20.000 € (provision pour l'étude du projet)</b>
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				<b>22/08/2022</b>
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%				<b>Provision 20.000€</b>

<sup>5</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
<b>2022 - Convention-faisabilité</b>  <b>N° de visa : 22/05451</b>	PCDR classique <del>PwDR 2007-2008</del> <sup>6</sup>	<b>Aménagement d'une maison de la nature et de l'environnement</b>	<b>Accueillir et sensibiliser sur la richesse et la diversité naturelle de la Vallée de l'Orneau, démontrer le rôle des services écosystémiques et créer un lieu de stockage du matériel nécessaire à la gestion de la nature de l'entité</b>	<b>20.000 € (provision pour l'étude du projet)</b>
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%				<b>Provision 20.000€</b>
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

<sup>6</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
<b>2022- Convention- faisabilité</b>	PCDR classique PwDR 2007-2008 <sup>7</sup>	<b>Améliorer l'attractivité du complexe naturel dans et autour du Bois de Grand-Leez</b>	<b>Améliorer l'accessibilité du Bois tout en canalisant et structurant l'accueil des personnes et lui rendre une notoriété en qualité de vitrine d'une gestion intégrée du milieu forestier en bon équilibre avec sa fonction éducative et de loisirs</b>	<b>20.000 € (provision pour l'étude du projet)</b>
		<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>		<b>Date :</b>
		Désignation de l'auteur de projet :		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>		<b>Montant :</b>
		Montant conventionné à 100%		<b>Provision 20.000€</b>
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

<sup>7</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

### 3. TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
<b>2010-e</b> <b>N° de visa : 10/41053</b>	PCDR classique <del>PDR 2000-2006</del> <del>Phasing out objectif 1</del> <del>2000-2006</del> PwDR 2007-2008 <sup>8</sup>	<b>Construction d'une salle polyvalente</b>	<b>Offrir une infrastructure adéquate pour l'organisation d'animations pour les jeunes et les associations</b>	<b>1.170.759, 74 €</b>	<b>29/07/2009</b>

<b>Etat du patrimoine :</b>		
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		
<b>Le bien est-il loué ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non, mais est occupé régulièrement par des activités diverses</b>

<sup>8</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

**Si le patrimoine est loué<sup>9</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.**

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : locations pour activités à caractère social, culturel, sportif, éducatif et associatif	Montant annuel	<b>13 locations pour un montant total de <u>4.275 €</u></b>
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : charges d'utilisation (eau, gaz et électricité)	Montant annuel	<b>4.224,11€ (hors décomptes eau et électricité)</b>
	Type	Montant annuel	

Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

<sup>9</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.



Fonctionnement du bien et utilisation - Description des types d'activités menées dans le cadre du projet

La salle polyvalente localisée à Gembloux, au centre de l'entité, accueille des activités de qualité pour tout public, en permettant de répondre aux critères actuels de sécurité, d'accès, de mobilité, de respect du voisinage et d'économie d'énergie.

L'utilisation de cette salle est polyvalente, à l'instar d'une maison de village destinée à abriter des activités associatives, sportives, éducatives, sociales ou festives et d'intérêt général, initiées par les habitants tout en gardant un caractère de salle de fêtes où les jeunes peuvent organiser des soirées dansantes pouvant accueillir quelques centaines de personnes. Et dans les faits, on peut constater que les utilisateurs proviennent d'horizons variés : les associations de jeunes, les mouvements de jeunesse, les groupes sportifs, les établissements scolaires, les clubs de danse, ...

Cette salle polyvalente étant géographiquement centrale territorialement et accessible aux différents villages de l'entité, la gestion de cet espace a été confiée au service communal de gestion des infrastructures communales, lequel gère en « bon père de famille » les diverses occupations dans le souci d'offrir des espaces et locaux de rencontre modernes et bien équipés propices à toutes sortes d'activités collectives.

Cet espace dispose d'une grande salle au rez-de-chaussée pouvant accueillir quelques centaines de personnes, d'un bar et d'une cuisine équipée. A l'étage, 2 salles de réunion de taille différente sont également disponibles.

Un règlement-redevance couvrant les années 2020-2025 a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 11 septembre 2019. Ce dernier établit les tarifs applicables en fonction de certaines catégories d'occupation (dont la gratuité pour certaines catégories).

Un marché portant désignation d'un brasseur « local » a été conclu à cette même période, les différents occupants devant nécessairement passer commande auprès de lui.

En début d'année 2022, en raison de la crise sanitaire, l'Espace Orneau a été essentiellement occupé par les Restos du cœur dans le cadre de la confection de colis repas pour les plus démunis.

Un éventuel agrandissement de la salle est en train de germer dans l'esprit du Gestionnaire des infrastructures communales, à objectiver dans les années à venir en fonction des futurs investissements.

13 occupations tarifées ont eu lieu mais n'ont engendré aucun bénéfice pour la Ville (les charges dépassant les recettes).

Impact des activités sur l'emploi	

#### 4. RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR (pour la 2 <sup>ème</sup> opération)	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
01/02/2017	01/02/2017	<p><b>Conseil Communal du 03/08/2022</b> (<i>modification des représentants de la population : 1 décès + 7 démissions + 8 nouvelles candidatures</i>).</p> <p><b>CLDR de 43 membres en février 2019 =&gt; à 44 membres en août 2022</b> (<i>34 membres pour les représentants de la population + 10 membres pour le quart communal</i>)</p>	04/08/2021 suite à l'arrêté ministériel du 12 février 2021 approuvant le ROI type de la CLDR
<p><b>Date des réunions durant l'année écoulée</b></p>	<p><b>09/03/2022</b> : réunion plénière de la CLDR en présentiel.</p> <p>A l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activité 2021 de la CLDR et programmation de mise en œuvre des projets</li> <li>- Information sur les dossiers en cours</li> <li>- Démissions de membres et procédure de remplacement</li> </ul>	<p><b>Nombre de présences</b></p>	<p>22 membres présents et 6 membres excusés + Echevin-Président de la CLDR + agent relais communal ODR + 2 agents de développement de la FRW</p>

	<p><b>23/06/2022</b> : réunion plénière de la CLDR en présentiel.</p> <p>A l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'état d'avancement de la fiche-projet relative « aux panneaux d'identité villageoise » par le Bureau d'Etudes Quidam et des résultats de la consultation sur le choix du totem par village par la FRW</li> <li>- Information sur les dossiers en cours</li> <li>- Vidéo réalisée par la FRW sur la liaison lente Loncée / Gembloux du 1er PCDR</li> </ul>		<p>15 membres présents et 11 membres excusés + Echevin-Président de la CLDR + agent relais communal ODR + 2 agents de développement de la FRW</p> <p>Invités : Bureau d'études QUIDAM</p>
	<p><b>28/11/2022</b> : réunion plénière de la CLDR en présentiel.</p> <p>A l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des nouveaux membres et rôle de la CLDR</li> <li>- Présentation de 2 avant-projets du PCDR pour approbation de la CLDR, par les Bureaux d'Etudes : <ul style="list-style-type: none"> <li>o FP 1.09-1.10 : Totems d'identités locales et panneaux agricoles (Bureau d'étude QUIDAM)</li> <li>o FP 1.01 : Aménagement de la place de Sauvenière (Bureau d'étude DREA²M)</li> </ul> </li> <li>- Information sur les autres dossiers en cours</li> <li>- Programmation 2023 : prochaines fiches-projets à activer</li> </ul>		<p>24 membres présents et 11 membres excusés + Echevin-Président de la CLDR + agent relais communal ODR + 2 agents de développement de la FRW</p> <p>Invités : Bureau d'études QUIDAM Bureau d'études DR(EA)²M</p>

<p><b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b></p>	<p>Le début d'année 2022, tout comme l'année 2021, a été marquée par la crise du COVID-19 et les différentes mesures sanitaires, lesquelles ont impacté en partie le processus participatif.</p> <p>Toutefois, afin de maintenir une bonne information et de continuer la dynamique participative propre au développement rural, 3 réunions de la CLDR se sont tenues, en présentiel et dans le respect des règles sanitaires.</p> <p>Lors de ces réunions, la CLDR a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Été informée de la procédure de remplacement/désignation de membres CLDR.</li> <li>• A continué de suivre l'avancement des différentes phases des projets en convention ou en demande de convention en développement rural : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement du cœur de village de Beuzet</li> <li>○ Aménagement de la place de Sauvenière</li> <li>○ Panneaux d'identité locale et panneaux agricoles</li> <li>○ Aménagement de la place de Lonzée</li> <li>○ Maison de la nature</li> <li>○ Maison multiservices à Bossière</li> <li>○ Attractivité du bois de Grand-Leez</li> </ul> </li> <li>• A approuvé les avant-projets relatifs aux projets de la place de Sauvenière et des panneaux d'identité locale et agricoles.</li> </ul> <p>• <b><u>Vel'Orneau</u></b></p> <p>Le Vel'Orneau, produit direct de la dynamique citoyenne durant l'élaboration du PCDR, est une très belle réussite. L'organisation de cette balade cycliste à travers les villages de Gembloux a été reprise par l'Office du Tourisme pour l'édition de septembre 2022 avec environ un millier de participants comptabilisés dans le respect des mesures sanitaires en vigueur à l'époque pour le plus grand bonheur des participants et des organisateurs bénévoles.</p>
--	---

- **Commission Agricole Communale**

La CAC s'est réunie en juillet et décembre 2022. La FP 1.09 du PCDR « créer et installer des panneaux l'agriculture au fil des saisons » en cours, lui a été présentée (à cette occasion les membres agriculteurs de la CLDR y ont été conviés) et elle a remis quelques avis pertinents qui ont été pris en compte par le Bureau d'Etudes Quidam. Il s'agit d'un moyen, à côté d'autres, pour communiquer et renforcer l'identité agricole de la commune.

L'engagement d'un agent spécialisé « eau et agriculture » a été effective en juin 2022. Cet agent a notamment pour mission, outre la gestion journalière de la problématique de l'eau, l'animation de cette CAC.

- **GT Mobilité douce**

La thématique des modes actifs et des sentiers a été traitée au sein de différents groupes de travail durant la phase d'élaboration du PCDR. Le résultat de ces réflexions se retranscrit d'une part dans les fiches projets en lien avec les modes actifs et plus spécifiquement dans la fiche-projet 1.07 « Optimiser le réseau de chemins et de sentiers et tenir à jour l'atlas ». D'autre part, un groupe d'action avait également réalisé un inventaire des besoins par village identifiant également des besoins en termes de mobilité. L'ASBL 'Tous à pied' avait été désignée par la Ville, en 2019, pour mener à bien la mission de création d'un réseau de mobilité douce et après la phase diagnostic/inventaire et proposition de réseau, une proposition finale de réseau avait été émise par l'ASBL et validée par le Collège communal en mars 2021. Le balisage sur le terrain a été effectué durant l'été 2022 avec plus de 600 balises mises en place. Le réseau, 1ère ossature à ce stade, s'étend et ramifie tout le territoire communal.

Une analyse multi-critères au travers d'un logiciel spécialisé afin de screener les voiries communales et aller plus loin dans l'analyse de certaines portions dites "litigieuses", "confuses" ou encore afin de déterminer les priorités d'aménagement ou de réaménagement de certains sentiers et/ou trottoirs a été réalisée en 2022 (des réunions de concertations ont été organisées à cet effet dans certains villages regroupés par zone géographique). Ce travail complémentaire permettra l'enrichissement progressif du réseau, à cet effet, les services Mobilité et Aménagement du Territoire doivent se concerter afin d'aller de l'avant dans le traitement de certains dossiers de suppression,

déplacement et/ou réouverture de sentiers et en prioriser la réalisation.

• **GT Associatif**

Ce GT issu de la dynamique citoyenne du PCDR II a pour objectif de présenter le fonctionnement des associatifs villageois, d'échanger sur les expériences des uns et des autres, et de partager des outils de gestion et de fonctionnement. Il avait été proposé de donner la parole à Ernage animation et au comité des fêtes de Lonzée mais malheureusement, ceci n'a pu se réaliser en raison de la situation liée à la Covid-19. Si le souhait s'en fait sentir, une rencontre pourra être organisée dans le courant de l'année 2023.

• **GT Répertoire des commerces**

Ce GT ne mobilise plus beaucoup de participants au niveau de sa mise en œuvre opérationnelle. Un élément à prendre en compte est l'existence sur le site internet communal d'une base de données en la matière.

• **GT Petit Patrimoine**

En 2021, l'inventaire, composé de 236 fiches, a été rendu visible sur le module iABibliotheca.

Pour plus d'informations à ce sujet, il est conseillé de se référer aux précédents rapports annuels.

### 5. PROGRAMMATION AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet estimé à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
<b>Années 2023-2024</b>	1	Créer une maison rurale à Beuzet	734.240 € TVAC	Direction du Développement rural	80% (plafond 680.000 €)

Etant donné que les projets du Lot1 sont quasiment tous mis en œuvre, une prochaine séance de la CLDR, à organiser fin d'année 2023, permettra de faire le point sur les opportunités/urgences de l'ensemble des projets repris en lot2 et 3 afin de réaffiner la programmation pluri-annuelle.

Pour rappel, les projets suivants étaient régulièrement repris dans la partie « programmation » du rapport annuel d'activités de la CLDR :

- Concevoir un lieu de convivialité à Bothey (Priorité 2 du PCDR)
- Développer un ou des villages connectés (Priorité 3 du PCDR)
- Réaffectation du site des anciennes marbreries à Mazy (Priorité 2 du PCDR)